Tananarive, le mercredi 16 mai 2012

APPEL A CANDIDATURE

Le groupement d'établissements de Tananarive est susceptible de recruter :

1 enseignant(e) du premier degré

Le poste est localisé dans les écoles du groupement sur la fonction :
« ENSEIGNANT(E)

Le Poste serait à pourvoir à compter du 1er septembre 2012.

PROFIL DEMANDE :

⇨ Langue française écrite et parlée parfaite

⇨ Connaissance de l'outil informatique

⇨Etre titulaire d'une licence délivrée par une université française ou d'un diplôme de niveau équivalent d'un pays membre de l'OCDE.

⇨ Une expérience de l'enseignement en primaire est un atout

CONDITIONS :

⇨L'intéressé(e) sera recruté(e) en contrat local.

⇨L'agent sera recruté sur la base de la grille indiciaire titulaire d'un diplôme français (TDF) à la catégorie personnel enseignant au 1er échelon, soit pour information, une rémunération mensuelle brute de 2.700.000 ariary en début de carrière et 4.800.000 ariary en fin de carrière pour un temps plein.

DEMARCHES :

L'appel à candidature est disponible sur le site du LFT (www.lft.mg) et sur le site internet de l'Ambassade de France (http://www.ambafrance-mada.org/-Recrutement-des-personnels).

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier, fourni avec toutes les pièces justificatives, doit être adressé à :

⇨-Monsieur le Proviseur du Lycée Français de Tananarive – B.P.4019 – 101 ANTANANARIVO
⇨-une copie à Madame l'inspectrice de l'éducation nationale en résidence à Madagascar – B.P.4019 – 101 ANTANANARIVO

Limite de dépôt de candidature le 10 juin 2012

MODALITES DE RECRUTEMENT :

- Etude du dossier de candidature qui devra comprendre toutes les pièces justificatives

Entretien avec les candidats sélectionnés par la commission ad hoc